PRODUIT PARTENAIRE



Confort optimal grâce aux suspensions avant/arrière absorbant efficacement les chocs !

-20€ DE REMISE IMMÉDIATE AVEC Ma Carte U

WISPEED

TROTINETTE ELECTRIQUE WISPEED AIRO V10

Autonomie : 40 km
Vitesse max : 25 km/h
Charge standard 10h.
Frein arrière à disque
Feux avant et de freinage
Ecran LED intégré
Garantie : 2 ans

319€

LE PRODUIT DONT 5,76€ D'ÉCO-PARTICIPATION

SOIT

299€

LE PRODUIT AVEC MA CARTE U

PRODUIT PARTENAIRE

Suspension avant, pneus increvables, clignotants !



-50€

SEGWAY

TROTTINETTE SEGWAY NINEBOT E2 E II

Vitesse max : 20km/h
Autonomie jusqu'à 25 km
Protection IPX4
Frein arrière à tambour
Feux et écran LED - clignotants
Garantie : 2 ans

PRIX CONSEILLÉ(A) ~~279€~~

229€

LE PRODUIT DONT 5,76€ D'ÉCO-PARTICIPATION

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple pour un crédit lié à une vente de **600 €** remboursable en **12 mensualités de 50 €** (hors assurance facultative), au TAEG fixe de **0%**, montant total dû par l'emprunteur 600 €

Du mardi 10 novembre au dimanche 29 novembre 2026

Payez au TAEG fixe de **0%**

Achat à partir de 120 €



Temps de financement pour un crédit lié à une vente d'un montant total de **600 €**, sans apport, remboursable en **12** mensualités de **50 €** (hors assurance facultative). Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : **0 %**. Taux débiteur fixe : **0 %**. Perceptions forfaitaires : **0 €**. Coût total du crédit : **0 €**. Le coût total du crédit est pris en charge par le magasin. Montant total dû par l'emprunteur : **600 €**. 1ère échéance à **30** jours. Durée effective du crédit : 12 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation (sauf Annule, Effectif ou l'Assurance). Assurance pour un assuré (hors surprimes éventuelles) couvrant à 100 % sur la base de la couverture Confort (incluant les garanties Décès, Perte totale et irréversible d'Autonomie et Incapacité Temporaire Totale de travail) du contrat «Mon Assurance de Personnes» : 3,13 %, soit un coût mensuel de l'assurance de 0,84 € s'ajoutant à la mensualité de remboursement hors assurance. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 10,08 €. Le contrat d'assurance facultative « Mon Assurance de personnes » n°5025 est un contrat d'assurance de groupe des emprunteurs souscrit par Arkéa Financements & Services auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances. Offre réservée à des crédits d'un montant minimum de 120 € et maximum de 6 000 €, effectués en une seule fois, hors articles de gaz, carburants, produits alimentaires et téléphonie, dont la durée de remboursement est de 12 mois. Le TAEG fixe est de 0 %. Offre valable du 10/11/2026 au 29/11/2026. Ne fait une gamme de solutions de financement développée par Arkéa Financements & Services. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur Arkéa Financements & Services - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 210 000 000 € - RCS BREST B 338 138 795 – Siège social : 335 rue Anne de Sort-Eupery - 29490 GUIPAVAS. Société de courtage d'assurances, n°Orias 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr)

Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Cette publicité est conçue et diffusée par Coopérative U, 120, rue d'Anjou - CS10043 - 94333 Limeil Cedex, RCS Créteil B 604 607 958 qui n'est pas intermédiaire en opérations de banque et service de paiement. Les points de vente apportent leurs concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation en leurs qualités d'intermédiaires de crédit non exclusifs d'Arkéa Financements & Services et sans agir en qualité de Prêteur. Ces intermédiaires de crédit peuvent également être soumis au statut d'Intermédiaires en Opérations de Banque et Service de Paiement (IOBSP) dans ce cas leurs numéros d'immatriculation à l'ORIAS (consultables sur www.orias.fr) sont affichés à l'accueil.

Document publicitaire dépourvu de valeur contractuelle.

Information : A compter du 20 novembre 2025, la réglementation sur le crédit à la consommation évolue. Cette publicité a été établie avant cette date par conséquent sa validité sous cette forme se limite au 19/11/2026. Cette évolution réglementaire n'affecte pas la solution de financement présentée ni le partenariat avec Arkéa Financements & Services permettant à votre magasin Système U de la proposer.

Commerçants autrement

meia

Offre valable pour les achats effectués en une seule fois, hors articles de gaz, carburants, produits alimentaires et téléphonie, dans les magasins proposant le service financement, liste disponible sur magasins-u.com